

■ **Joël Cattin**, à Les Bois, CH-674.1.000.403-6, Installations d'étables et de fenils, matériel agricole. Raison individuelle (FOSC no 7 du 10. 01. 1986, p. 92). Par jugement du 25.01.2005, le Juge civil du Tribunal de Première Instance à Porrentruy a prononcé la faillite du titulaire. L'exploitation ayant cessé, la raison est radiée d'office.

Journal no 155 du 10.02.2005
(02704598 / CH-674.1.000.403-6)